

Arts vivants de la transition, transition des arts vivants. Quelle articulation ?

Propositions pour porter et piloter des politiques publiques favorables aux Arts vivants & aux transitions écologiques.

Table des matières

Arts vivants de la transition, transition des arts vivants. Quelle articulation ?	1
Introduction / précaution d'usage.....	3
I. Ne pas se contenter d'une entrée « carbone » ou « énergie » : il est nécessaire d'attaquer la question des transitions au plan « culturel »	4
La culture n'est pas la dernière roue du carrosse mais l'enjeu premier pour engager la réorientation du système car elle offre de « faire le deuil » de l'ancien modèle. Elle permet de « regarder la mort en face ».....	4
Bien sûr les enjeux « ressources, énergie, matière » comptent mais ne suffisent pas pour faire naître un nouveau modèle de développement, juste, compatible avec les limites planétaires.....	4
Un enjeu de dialogue démocratique et de conduite de changement pour lesquels les « arts vivants » ont une fonction clé à « jouer ». Mais y sont-ils prêts ? Et leurs institutions de tutelles ?	5
II. « Créer » les conditions d'engagement du public : aller vers et partir de.....	5
Partir des publics vulnérables, des « plaintes » et des « conflits » situés dans le territoire, les accueillir voire chercher à les recueillir, pour les instruire.	5
Inviter les parties prenantes à participer : exprimer et qualifier leur point de vue, en faire un matériau artistique qui déplace « le politique » ainsi que la fonction « scénique » à partir des enjeux sociétaux qu'elle soulève. Sécuriser cette fonction si elle est assumée....	6
Inventer des arènes démocratiques d'un genre nouveau. Au-delà du mauvais théâtre qu'on voit à l'Assemblée nationale, vivifier le dialogue sociétal : une fonction assumée des lieux d'arts vivants.....	7
III. Lier arts vivants et arts politiques : mettre en scène la coopération, instruire les conflits d'usage et/ou d'orientation du territoire... ..	8
Travailler les questions sensibles du territoire avec les outils du sensible. Qui de mieux que les artistes pour exprimer ce qui coince, les résistances au changement, les rêves et les aspirations profondes.....	8
Insérer les « arts vivants » dans les rouages institutionnels du territoire. Plus aucun projet de territoire, PCAET ou SCOT sans arts vivants. Expérimenter de nouvelles façons de penser et structurer les politiques publiques du territoire avec les politiques culturelles.	8

Poser le risque à « y aller » et à être « récupéré » ou « instrumentalisé ». Quels gardes fous ? Quels avantages ? Un rapport coût / bénéfice à sous-peser en situation...	9
IV. Assumer de contribuer à une série d'effets utiles qui ne relèvent pas seulement du divertissement mais bien plus de la transformation culturelle indispensable aux transitions et structurer un modèle économique coopératif qui les rétribue	10
Inventer une économie du dialogue et de la coopération démocratique, structurer une « offre de service » dédiée, portée par et avec les lieux d'arts vivants.	10
Se former et structurer des dispositifs d'évaluation adaptés pour révéler les effets produits et délibérer sur leur utilité / pertinence	11
Structurer une gouvernance adaptée, intégrant une pluralité de « parties prenantes » pour piloter les directions artistiques, culturelles et politiques des lieux d'arts vivants.	11
Conclusions / ouverture	12

Introduction / précaution d'usage

Cette note est une interprétation, selon le référentiel de la Fabrique des transitions, des synthèses issues des ateliers organisés lors des 50 ans de l'ONDA.

Je n'étais pas présent mais j'ai lu avec attention les comptes-rendus que l'équipe d'animation m'a transmis. Je ne prétends pas en restituer une analyse exhaustive et assume les biais de compréhension éventuels.

La Fabrique des transitions dispose d'une certaine expertise en matière de conduite de changement et pose en principe fondamental que la transition écologique est un enjeu « culturel » qui nécessite de transformer les habitudes de pensée, les cadres d'organisation et les modalités d'action à l'échelle des « territoires », c'est-à-dire à l'échelle des écosystèmes d'acteurs.

Elle assume que cette transformation ne se décrète pas mais relève de logiques d'essais-erreurs et d'expérimentation-retours d'expérience qui partent de l'analyse du travail vivant des acteurs et facilitent leur déplacement vers l'idéal qu'ils poursuivent et dont ils conviennent collectivement.

La note vise donc à faire une série de « propositions ». Des propositions, tirées de celles qui apparaissent en plein ou en creux dans les synthèses des ateliers et qu'il s'agit de prendre comme un matériau critique : un contenu à appréhender et travailler en vue d'être traduit et expérimenté dans le réel, au sein d'écosystèmes d'acteurs, à l'échelle de territoires, prêts à tester leur application concrète... A condition que cela corresponde à la vision d'innovation politique et territoriale qu'ils projettent.

C'est une note « martyre », un premier geste, qui pourrait en appeler d'autres. Faites-en bon usage et n'hésitez pas si besoin de la discuter, je reste joignable.

Julian PERDRIGEAT,
Directeur de la Fabrique des transitions

Le 29 janvier 2026

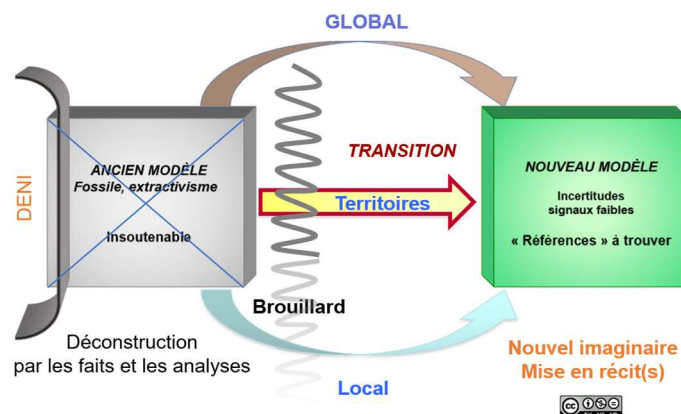
I. Ne pas se contenter d'une entrée « carbone » ou « énergie » : il est nécessaire d'attaquer la question des transitions au plan « culturel »

La culture n'est pas la dernière roue du carrosse mais l'enjeu premier pour engager la réorientation du système car elle offre de « faire le deuil » de l'ancien modèle. Elle permet de « regarder la mort en face ».

Le rapport à la mort, aux institutions funéraires, aux rites et aux temps ressort très fortement des ateliers, comme, par exemple, dans « l'Aimant » ou « le Parking ».

Cela dit quelque chose de profond quant à l'accompagnement du « passage » qu'il convient d'opérer entre un modèle qui se meurt (la voie de garage, celle de l'extractivisme fossile et du productivisme mortifère) et un autre qui peine à advenir (mais nous attire, dans un autre rapport au vivant, au renouvelable).

Une définition cadre de « la transition »



La réorientation du système est un enjeu de conduite de changement et les arts vivants comme tous les pans de la société vivent un déplacement qui réinterroge leur place et leur utilité au sein de ce grand mouvement. Sans verser dans l'utilitarisme, la finalité de la culture quand elle est soutenue par les pouvoirs publics, au nom de l'intérêt général est posée. C'est un débat en soi, la position prise ici est d'assumer d'en explorer les enjeux.

Bien sûr les enjeux « ressources, énergie, matière » comptent mais ne suffisent pas pour faire naître un nouveau modèle de développement, juste, compatible avec les limites planétaires.

Sans un changement sociétal d'ampleur, et malgré les efforts entrepris pour réduire l'empreinte carbone sur tels ou tels postes d'émission (catering, transport, fluides et consommation de matières

pour focaliser sur les postes du secteur culturel...) les résultats resteront marginaux et la transition à l'échelle sociétale, un vœu pieu.

Certes faire un bilan carbone est important mais ce qui ressort des ateliers est une aspiration à jouer une fonction beaucoup plus profonde dans cette trajectoire de transformation systémique : prendre toute sa part dans la « transition culturelle de la société » car c'est bien de ça qu'il s'agit. Sans changement de regard du point de vue des acteurs, des entreprises, des citoyens, des acteurs publics, sans autre rapport à soi et au vivant, sans autre valeur que celle de la rentabilité monétaire, nous courrons vers l'abîme.

En tant qu'organe politique sensible d'une société qui évolue, les lieux d'art vivant peuvent faciliter cette transition vers un autre modèle de société car la transition est avant toute chose un enjeu de « représentation culturelle » c'est-à-dire de valeur sociétales et d'attachement des parties prenantes à ce qui compte pour elles.

Une fonction à mieux assumer dès lors ? Et à incarner au sein d'espaces bâti qui rendent tangibles cette transformation culturelle y compris dans le rapport à la matière, à l'énergie, à la consommation de fluides et de ressources, mais qui n'en reste pas là. La dimension « bioclimatique » des lieux revient très souvent dans les propositions issues des ateliers. Elles sont à prendre comme la preuve d'une culture mise en mouvement...

Un enjeu de dialogue démocratique et de conduite de changement pour lesquels les « arts vivants » ont une fonction clé à « jouer ». Mais y sont-ils prêts ? Et leurs institutions de tutelles ?

Si l'on sent, dans les ateliers, une aspiration réelle à pouvoir contribuer à ce mouvement, le risque d'instrumentalisation est souvent pointé : instrumentalisation « politicienne » ou « institutionnelle » y compris des institutions de tutelle. Jusqu'où jouer le jeu d'un dialogue démocratique avec un personnel politique qui revêt plus de défiance que de confiance au sein de la société ? A quelle condition s'engager et prendre ce risque ? Quels prérequis pour installer un cadre collectif de confiance propice à la coopération ? Les ateliers ne le disent pas. Or c'est indispensable.

Le secteur culturel est un secteur souvent fragilisé, qui vit généralement en premier les coupes budgétaires publiques (cf. décisions récentes des Régions Pays de la Loire et consort, par exemple, qui posent le fait que le financement des politiques culturelle ne relève pas de leurs compétences obligatoires).

Instruire cette question entre partenaires comme point de départ nous semblerait un début de réponse...

II. « Créer » les conditions d'engagement du public : aller vers et partir de...

Partir des publics vulnérables, des « plaintes » et des « conflits » situés dans le territoire, les accueillir voire chercher à les recueillir, pour les instruire.

Dans les ateliers, on note un certain rapport aux archives, à la mémoire et aux traumas du territoire, aux écoles et aux enjeux d'éducation populaire ou environnementale, aux plaintes des usagers des services publics afin d'en faire un matériau de création artistique. Les difficultés vécues dans le monde du travail et dans le milieu de la santé physique et mentale sont également pointées... Tout cela est très présent dans les synthèses.

Tout ce carburant social qui boue mais peine à s'exprimer pleinement : comment le repérer et lui offrir un débouché « politique » c'est-à-dire dans l'espace et le débat public ? Les arts vivants se poseraient ici comme leviers de vivification des expériences de vie des particuliers et de politisation (au sens noble) des enjeux en complément de ce que les « services publics » parviennent ou non à faire, en leur apportant la dimension « sensible » qui manque si souvent à la bureaucratie...

Mailler le territoire (et lui permettre de « brailler » comme dans Archipel 93) au-delà de ses représentations administratives ou géographiques classiques. Organiser le territoire en réseau / rhizome d'écoles ou d'institutions sociales comme autant d'espaces institués où peuvent raisonner les arts vivants, comme autant de points nodaux d'un projet culturel et artistique du territoire qui ne se résume pas à une scène de théâtre mais prend la scène que lui offriraient les institutions publiques afin d'en faire autant de point d'écho de ce que le territoire raconte et a à dire. A quand une plénière de Conseil Régional ouverte par une œuvre artistique qui raconte le sujet sur lequel les « politiques publiques » pourront ensuite être débattues et votées ?

Les arts vivants endossent une forme de gilet jaune : ils sont des cahiers de doléance « vivants » qui permettent de saisir de ce qui se joue dans les relations sociales et professionnelles du territoire. Ils peuvent être les oreilles qui manquent tant aux institutions publiques et la bouche de celles et ceux qui peinent à se faire entendre... Sans réduire leur travail à cet objectif, ce serait une fonction (en réalité déjà active) à mieux faire valoir et dont la valeur pourrait être mieux reconnue par les financeurs. Il ne s'agit pas de divertissement mais d'avertissement...

Que pourrait-on dès lors structurer pour tenir des politiques publiques culturelles utiles au dialogue territorial ? Se former à / inventer l'enquête artistico-politique comme en Vallée de Lède et en faire une compétence clé des professionnels culturels. Le lien avec les sciences politiques et sociales serait renforcé et le monde académique y gagnerait probablement lui aussi, pouvant venir compléter le tour de table des partenaires financiers dans un modèle économique pluriel... Se former à la cartographie des parties prenantes sur un sujet donné afin de repérer les « acteurs » concernés du monde réel, mais aussi ceux non encore embarqués et leur permettre d'exprimer un point de vue. Les arts vivants pourraient-ils être davantage adossés à la fabrique du territoire ? Jusqu'où cela est-il possible sans se compromettre ?

Inviter les parties prenantes à participer : exprimer et qualifier leur point de vue, en faire un matériau artistique qui déplace « le politique » ainsi que la fonction « scénique » à partir des enjeux sociétaux qu'elle soulève. Sécuriser cette fonction si elle est assumée.

Penser / panser le futur et les vulnérabilités sociale et climatique qui s'invitent dès à présent : Certains ateliers proposent de faire des lieux d'arts vivants des « lieux refuge » pour instruire et

qualifier les situations de vie, jusqu'à « professionnaliser » cette fonction. Et pas seulement quand il fera 50°C à l'ombre en France métropolitaine. Des lieux d'expression « politique », des lieux « safe » imaginés comme à La Lisière :

- Sorte de confessionnal d'un genre nouveau qui permettrait de déposer ses impressions seul·e, quand on en ressent le besoin...
- Puis les paroles deviennent un débat mensuel anonymisé...
- Comme un espace de mise en commun sans exposition...

Conforter des « espaces sécurisés » pour faciliter l'expression des publics. En faire un matériau artistique et politique, avant, pendant ou après la création culturelle.

Sécuriser ces espaces nécessite aussi de penser des lieux « safe » comme c'est mentionné à « Montaubour sur Cayenne » à l'attention des artistes eux-mêmes, puisqu'ils prennent en charge (mentale et fonctionnelle) cette « matière » sociale en ébullition. Comment garder le détachement, la distance suffisante ? Le risque de « sur-engagement », voire de « burn out » ou encore d'instrumentalisation afin de faire porter aux artistes des choses qui les dépassent revient souvent et à raison. Poser les limites ou les façons d'éviter de les franchir, là aussi pas de réponse toute faite mais un enjeu à en faire un sujet de travail entre partenaires...

Inventer des arènes démocratiques d'un genre nouveau. Au-delà du mauvais théâtre qu'on voit à l'Assemblée nationale, vivifier le dialogue sociétal : une fonction assumée des lieux d'arts vivants.

Ce qui apparaît à l'issue des ateliers c'est ce geste de renouveler les conditions du dialogue démocratique dans les territoires, au plan horizontal entre différentes catégories socio-professionnelles mais aussi au plan vertical, entre niveaux hiérarchiques et de responsabilité comme « ceux d'en bas » et « ceux d'en haut », usagers de différents étages du lieu utopique du « Parking ».

Cela vient interroger les rapports de domination institutionnels et/ou institutionnalisés : intégrer cette « lecture » ou cette « cartographie » dans l'activité du lieu. Certains envisagent même d'interroger ces rapports « sociaux » au sein des différentes espèces, au-delà de l'espèce humaine, comme pour « l'Aquatique », un lieu où le « dialogue inter-espèces » est central dans son activité.

D'autres propositions font émerger l'idée de revisiter la notion de « festival » : ne plus organiser un festival à grande échelle sur un temps court et une unité de lieu mais comme « un ensemble de conditions qui permettent l'accueil permanent et organique de propositions artistiques au sein du territoire », propositions artistiques issues des enjeux socio-politiques, comme avec le « Les Lisières » ou le festival de « l'Embrouille démocratique ». Finalement le territoire au sens large devient scène artistique vivante comme « Pont de Montver » le suggère.

Ce qui s'esquisse ici, c'est finalement un renouvellement de l'art politique de coconstruire les des politiques publiques en partant de la matière sociale, vivante que les lieux d'art vivant sauraient

appréhender de façon sensible. Mais les appréhender ne suffit pas, encore faut-il pouvoir les mettre au travail.

III. Lier arts vivants et arts politiques : mettre en scène la coopération, instruire les conflits d'usage et/ou d'orientation du territoire...

Travailler les questions sensibles du territoire avec les outils du sensible. Qui de mieux que les artistes pour exprimer ce qui coince, les résistances au changement, les rêves et les aspirations profondes...

Au contraire de l'intelligence artificielle ou de la robotique telle qu'elle apparaît dans le projet de La Lisière, une intelligence émotionnelle sociétale authentique est convoquée pour faciliter le dialogue territorial : les lieux d'art vivant peuvent-ils être ces espaces qui le facilitent ?

« Socialiser le rêve / le projet de territoire » comme c'est parfois formulé permet de se dire qu'un projet de territoire ne doit pas être uniquement conçu par des élus ou techniciens de collectivités en chambre, avec leur ingénierie technique.

Comment les lieux d'art-vivant peuvent-ils inspirer une prospective territoriale qui nourrissent les projets portés par les institutions publiques, en leur offrant le pas de côté dont elles manquent tant parfois.

Ne serait-ce pas l'occasion de profiter des prochaines élections municipales pour engager ce travail avec des collectivités qui accepterait de passer par les arts vivants en respectant la déontologie du métier d'artiste mais en installant un espace de rencontre et d'hybridation ?

Des politiques publiques nourries d'arts vivants et des arts vivant contributif – à leur juste mesure – des orientations publiques, voilà ce qui apparaît comme un substrat partenarial d'intérêt mutuel.

A ce sujet, les lieux d'art vivant pourraient être confortés dans leur capacité à « produire » de façon créative des « diagnostics sensibles » du territoire : cartographie des parties prenantes, espace d'expression artistique et politique, création et mise en scène des enjeux sur des scènes démocratiques renouvelées...

Insérer les « arts vivants » dans les rouages institutionnels du territoire. Plus aucun projet de territoire, PCAET ou SCOT sans arts vivants. Expérimenter de nouvelles façons de penser et structurer les politiques publiques du territoire avec les politiques culturelles.

Un travail d'interface ou d'intercession (parler au nom de...) pourrait être expérimenté et davantage assumé : représenter, mettre en lien ou mettre en scène celles et ceux qui ne peuvent

s'exprimer (y compris autres qu'humains) et peinent à se faire entendre. Cela permet d'assumer une nouvelle figure de l'artiste « transmetteur » comme avec le projet « Archipel 93 ».

Mais pour être à cet endroit d'interface, les professionnels qui animent et pilotent les lieux d'art vivant n'auraient-ils pas besoin de monter en compétence sur les postures et les outils de la coopération territoriale ? Une formation-action, nourrie échanges entre pairs et de supervision pourrait permettre à une cohorte de premiers volontaires de tester la portée de ces propositions.

En perspective, nous pourrions imaginer nourrir l'élaboration des outils d'aménagement et de planification du territoire : SCOT, PCAET, PLUI, PLH, etc. Autant d'acronymes bureaucratiques qui ne parviennent pas toujours à « mettre en récits » ce qu'ils projettent, ni à dégager, en amont de leur rédaction, les espaces démocratiques et culturels nécessaires à la co-construction de leurs orientations. L'artiste transmetteur pourrait venir outiller ce manque et avec son approche sensible, faciliter l'écoute mutuelle et le dialogue collectif.

En parlant d'aménagement, les friches urbaines pourraient être des lieux d'expérimentation et d'urbanisme temporaire – comme « Le Parking » le suggère. Et les liens avec les agences d'urbanisme « en transition » se verraient renforcées pour penser l'aménagement du territoire avec des logiques artistiques et sensibles qui ne soient pas un simple ornement mais bien un renouvellement de la façon de coconstruire les orientations urbaines.

Et au-delà des agences d'urbanisme, comment installer de nouvelles relations de travail avec les bureaux d'intelligence économique, les chambres consulaires de commerce ou d'agriculture, etc. C'est tout un périmètre de nouveaux partenaires avec lesquels les lieux d'arts vivants pourraient s'articuler et des modèles économiques collectifs s'organiser...

Poser le risque à « y aller » et à être « récupéré » ou « instrumentalisé ». Quels gardes fous ? Quels avantages ? Un rapport coût / bénéfice à sous-peser en situation...

Se mettre en posture de « tester » ces propositions autour de cette « nouvelle figure artistique », c'est entrer dans les jeux de pouvoirs formels et informels qui sous-tendent et encadrent les relations socio-professionnelles.

Une tension apparaît autour de la notion d'utilité publique des pratiques artistiques : les biais d'une « commande publique instrumentale » des productions artistiques existent et le piège d'une instrumentalisation « politique », voire « politicienne » apparaissent.

J'extrais cette citation d'un atelier : « *à force de vouloir produire des effets sociaux, on peut faire glisser le travail artistique vers du "service" prescriptif. La fiction le repère, mais ne verrouille pas encore les garde-fous (qu'est-ce qui reste non négociable pour préserver la liberté artistique et éviter l'injonction ?)* ». Cette phrase issue d'une des synthèses des ateliers exprime les difficultés potentielles et pointe l'impérieuse nécessité de bien prendre le temps de sous-peser les risques à « y aller ou pas ».

Ces risques pourraient probablement être déjoués en installant un rapport d'égalité et de réciprocité (et non de servilité) entre les lieux d'art-vivant et leurs financeurs dès la phase d'élaboration de ces expérimentations, en plaçant chacun dans une « coresponsabilité » pour entendre et comprendre les contraintes de l'autre et un cadre de dialogue et de pilotage des conventions qui permettent d'adresser les difficultés rencontrées ou de pouvoir les anticiper...

Une relation cadrée par une ou plusieurs conventions partenariales qui assument la fonction « critique » des lieux d'art-vivants et leur liberté de création artistique, sans avoir à se censurer. Bien que le risque de censure soit en réalité déjà là : dans ce cas, comment ne pas l'augmenter ? Comment ne pas aller plus loin dans ce sens ? Qu'est-ce qu'il y a à perdre ? Qu'est-ce qu'il y a à gagner ? Où poser le curseur ?

Si c'est un enjeu de respect déontologique et de coresponsabilité, c'est aussi un enjeu de gouvernance et de modèle économique partagés. Quels effets utiles les lieux d'arts vivants permettent-ils d'atteindre au service des transitions territoriales et en coproduction avec d'autres institutions ? En quoi cette coopération renforcée permet de véritablement mettre en mouvement la société ? Comment les évaluer et leur donner la valeur économique – marchande et non marchande – qu'il convient ? Comment partager et sécuriser le risque ?

IV. Assumer de contribuer à une série d'effets utiles qui ne relèvent pas du divertissement mais bien plus de la transformation culturelle indispensable aux transitions et structurer un modèle économique coopératif qui les rétribue

Inventer une économie du dialogue et de la coopération démocratique, structurer une « offre de service » dédiée, portée par et avec les lieux d'arts vivants.

Une idée me taraude, à l'issue de la lecture des ateliers qui orientent fortement le fonctionnement des lieux d'arts vivants au service d'une culture de la coopération renforcée. Comment s'inspirer de la Commission Nationale du Débat Public – avant qu'elle ne soit malmenée au moment des manifestations des gilets jaunes – et de sa capacité d'auto-saisie pour faire des lieux d'arts vivants des « mini CNDP » territorialisées ? Intégrer cette fonction de dialogue démocratique des parties prenantes d'un « sujet » ou « projet » concerné par les politiques publiques et mettre les arts vivants au cœur de cette économie du dialogue indispensable au bon fonctionnement de la société ?

Comment inventer une fiscalité adaptée – en même temps qu'il faut revoir la fiscalité des collectivités locales et des entreprises « territorialisées » à l'heure des transitions écologique et la nécessaire décentralisation des moyens de financement en vue des objectifs climatiques et de préservation du vivant ? Il y aurait un chantier à cet endroit. L'idée esquissée dans un atelier d'abondement financier équivalent de l'Etat ou des collectivités doublant le financement privé obtenu par les lieux d'arts vivants est aussi une piste, comme aux « Lisières ». Sans s'y arrêter davantage, le chantier paraît ouvert mais les ateliers ont globalement sous-investi le sujet.

Se former et structurer des dispositifs d'évaluation adaptés pour révéler les effets produits et délibérer sur leur utilité / pertinence.

Avant de trouver un modèle financier, si l'économie du dialogue démocratique est une orientation assumée, peut-être faut d'abord s'attacher au sujet de l'évaluation. En regardant de près les logiques évaluatives non pas de contrôle et de vérification à posteriori mais plutôt celles dites de « contribution ». A quoi contribuent les lieux d'arts vivants quand ils assument de soutenir l'économie du dialogue et de la coopération territoriale ?

Il faudrait projeter une série d'actions et leurs effets et stabiliser un « récit » de ce qui devrait advenir si l'acteur « art vivant » met en scène les tensions territoriales et participe davantage de la confection des politiques publiques ? Puis installer des « espaces temps » et des « dispositifs » de pilotage et d'observation de ces effets, de leurs portées, de leurs limites, pour le vérifier et révéler ce qu'il advient alors.

Un atelier pose la question de savoir quels effets positifs existent, si personne ne vient à un festival de l'embrouille ? Finalement c'est que les conflits sont déjoués. Question radicale repris par « la Station Services » : est-ce parce que tout roule et que les gens n'en ont pas besoin ? Alors c'est que le travail d'apaisement de ces tensions a pu être fait !

Sans aller jusqu'à prétendre que l'absence de public est une mesure de la bonne vitalité démocratique du territoire, il est probablement intéressant de se poser la question des indicateurs d'intérêt collectif pour en apprécier la réalité.

Finalement les lieux d'arts vivants deviennent des tensiomètres du pouls démocratique et social... Une fonction de santé territoriale apparaît. En partant des plaintes et des conflits, en mobilisant les sans voix, en rassemblant ou en représentant artistiquement, sensiblement, les parties prenantes en mouvement, lors de « représentations » politico-artistiques qui mettent en scène le dialogue nécessaire, quelles dépenses in fine peuvent-elles être évitées ? Ça vaut combien un conflit social qui n'explose pas car il a pu être instruit, qualifié et solutionné avant, comme à « Pont de Montver » ?

De nombreux effets utiles ont été esquissés dans les ateliers. Il semblerait utile de les schématiser en une « rosace des effets utiles attendus » ou un « EPI » (pour évaluation partenariale des impacts comme mentionné dans un atelier) à partir d'une relecture transverse des différentes fiches. Cela montrerait l'étendue des possibles et permettrait de démarrer le positionnement de cette « évaluation de contribution » à l'économie du dialogue démocratique et la valeur créée à cet effet.

Structurer une gouvernance adaptée, intégrant une pluralité de « parties prenantes » pour piloter les directions artistiques, culturelles et politiques des lieux d'arts vivants.

Penser des modèles socio-économiques compatible avec les transitions et en phase avec les enjeux de coopération territoriale nécessite une gouvernance adaptée, pour arbitrer les positionnements et faire cohabiter différents types de financements comme à « la Baleine ». Et selon des formes à

inventer comme, par exemple, « le syndicat intercommunal de lieux multifonctionnels de la Vallée de Lède ».

Le contrat de confiance signé avec les différents partenaires comme pour « Archipel 93 » est gage de réussite. S'il n'est pas le point d'arrivée ultime, mais un point de départ, il est aussi l'aboutissement d'un dialogue multipartites à ne pas prendre à la légère. Les partenaires signataires sont diversifiés : bailleurs sociaux, académie de l'éducation nationale, collectivités territoriales, structures sociales avec des format de « COPIL » incluant différentes autorités : on a pu noter par exemple la représentation de la Préfecture.

Une gouvernance qui devient garante du financement collectif (sans monopole de l'un par rapport à l'autre et avec des modalités de financement qui peuvent être extra-financières : mise à disposition de ressources par exemple) et qui garantit à travers cette « interdépendance » finalement l'indépendance du lieu.

Difficile de répondre en soi et de manière abstraite à cet enjeu : l'instruire en situation, dans le réel avec les véritables parties prenantes est indispensable. La présente note ne fait qu'esquisser 4 dimensions : la nécessaire transition culturelle pour tenir la transition écologique, les conditions d'engagement d'une diversité de publics, la coopération territoriale comme art du politique, enfin l'évaluation de sa contribution à l'économie du dialogue démocratique ! Le tout visant à faire émerger des modèles économiques et des gouvernances partagées répondant à la fois aux enjeux des lieux culturels et des besoins de la transition écologique.

Conclusions / ouverture

Ces « ingrédients » de politiques publiques devraient être spécifiés en fonction des échelles d'intervention telles qu'organisées pour les 50 ans de l'ONDA : métropole, petite et moyenne ville, péri-urbain, rural...

Peut-être serait-il intéressant de réfléchir à l'organisation d'une communauté apprenante de lieux d'arts-vivants prêts à expérimenter cette approche de déviation écologique, sur la base des protocoles déjà expérimentés par la Fabrique des transitions et adaptés aux enjeux ici questionnés. Une communauté rassemblant 3 ou 4 lieux par typologies de territoire et engager une douzaine ou quinzaine de structure dans cette dynamique réflexive, expérimentale et modélisante.

En repartant du « groupe 13 » : faire pour chacune un exercice de cartographie des parties prenantes. Puis, plutôt qu'un exercice de simulation d'un COPIL, l'installation d'un espace dans le monde réel, avec les vraies personnes : la CAF, les archives municipales, un CPIE... etc. afin d'instruire les dimensions soulevées en atelier et synthétisées dans la présente note.

Cela implique un programme de travail sur 6 à 12 mois et non sur 1 ou 2 jours. La question du portage politique et financier d'une telle démarche se pose : subvention et cofinancement par les institutions de tutelle et les structures bénéficiaires ?

Demeure une redoutable interrogation : est-ce que dans le monde qui s'esquisse, avec la poussée de logiques autoritaires, une telle approche est encore pertinente ? N'est-ce pas mettre en danger des lieux et des professionnels déjà fragilisés ? N'est-il pas déjà trop tard ?

Notre conviction est qu'il n'est jamais trop tard pour tenter de bien faire... Sans doute une telle approche ne pourra-t-elle pas être généralisée partout, mais il existe sans doute encore des « poches territoriales » où la coopération multi-acteurs et l'intérêt d'une approche culturelle pour porter et piloter les transitions aura encore du sens. C'est dans ces zones où l'expérimentation pourra éclore et inspirer plus largement après...

Julian PERDRIGEAT

Note du 29 janvier 2026